

Image not found or type unknown



Renseignements casier judiciaire

Par **cyril541**, le **19/09/2017 à 16:04**

bonjour,rnrnJ'ai fais une petite erreur il y a 20 ans.rnJe suis passé devant un procureur mais je n'ai eu aucune peine. Pas de tribunal, rien ! Juste une explication.rnrnJ'aimerais savoir si quelque chose sera indiqué sur mon casier judiciaire. Sur le volet 1, 2 et 3.rnrnMerci a celui qui va me repondre....

Par **BrunoDeprais**, le **19/09/2017 à 22:22**

BonsoirrnS'il n'y a pas de condamnation, il n'y a pas de casier.rnEventuellement un rappel à la loi, pourrait figurer sur le volet 1.

Par **cyril541**, le **20/09/2017 à 07:49**

merci bonne journée